côté VILLAGE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

POUSSAN

Voeux 2013
Sécurité
Sport
État Civil
Enfance/jeunesse
Scolaire
Environnement
Urbanisme
Animation/Culture
Tribune libre
Santé
Jumelage
Actualités
Festivités

POUSSAN

Bonne et Heureuse Année 2013

VILLE DE POUSSAN - BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N°29 - HIVER 2013

VOEUX DU MAIRE

SOMMAIRE

Sécurité	P. 5
Sport	P. 6
État Civil	P. 8
Enfance/Jeunesse	P. 10
Scolaire	P. 12
Environnement	P. 13
Urbanisme	P. 14
Animation/Culture	P. 15
Tribune libre	P. 15
Santé	P. 16
Jumelage	P. 17
Actualités	P. 18
Festivités	P. 20

Si vous ne recevez pas régulièrement ce bulletin dans votre boîte aux lettres n'hésitez pas à en faire part au service communication de la mairie à l'adresse ci-dessous.

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE POUSSAN
N°29 - HIVER 2013

Directeur de la publication : Jacques Adgé

Rédaction, conception, réalisation, photos :
Service communication de la Ville de Poussan
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN
04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr
communication@ville-poussan.fr

Impression : JF Impression - Montpellier
Impression avec encres végétales sur papier PEFC issu de forêts gérées durablements

Mesdames et Messieurs, chers amis, je suis heureux de vous adresser mes voeux pour cette nouvelle année. La cérémonie des voeux à la population qui a eu lieu le 3 janvier dernier est un grand plaisir pour moi, elle permet de renouer un contact direct avec la population de Poussan, et avec nos amis et voisins des communes proches.
Je constate encore une fois par la présence d'un public nombreux que ce plaisir est partagé et c'est tant mieux.

Je voudrais d'abord profiter de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux poussannais.
Nous avons beaucoup œuvré pour réaliser les installations qui sont mis à leur disposition au service des activités associatives, sportives, culturelles.
La qualité exceptionnelle des services proposés pour l'enfance, le scolaire et le péri-scolaire est pour beaucoup dans l'attractivité de notre village et le bien-être des familles qui y habitent.

2012 fut encore une année élective importante. Dans notre pays il n'y a pas de répit pour les élections, on passe rarement une année tranquille, mais cela prouve aussi la richesse de notre démocratie, et permet le maintien de nos institutions.

Nous voyons dans le monde, en Syrie notamment, le prix terrible que doivent payer certains peuples pour accéder au droit d'élire librement leurs dirigeants. Espérons que cela incitera les citoyens français à montrer leur attachement aux valeurs républicaines en allant voter.

Avec un nouveau Président de la République, une nouvelle majorité au parlement, et un changement de gouvernance, une grande attente de jours meilleurs se fait sentir de la part des français.
Vu la conjoncture actuelle, il est conseillé de ne pas trop rêver. Le changement nécessite du temps pour que les réformes portent leurs fruits et bénéficient à la population.

Concernant les affaires locales, je voudrais évoquer la situation financière de Poussan, en toute transparence, comme nous l'avons toujours fait en publiant de manière régulière les données financières concernant la Commune.

Je voudrais revenir sur l'état délicat de nos finances en 2009/2010.
Lors de notre premier mandat nous avions jugé indispensable des investissements importants, prévus dans le programme pour lequel nous avions été élus : création d'écoles, de salles, et d'infrastructures qui profitent aux poussannais et sont largement utilisées par les associations au service de la vie culturelle, sociale, sportive, festive, très riche dans notre village.

Investissements nécessaires aussi pour la réhabilitation de bâtiments, voiries, réseaux, vu l'état de vétusté de certaines avenues (Bédarieux, Issanka, Grand'Rue…) et de certains bâtiment (Église, MJC…).

Ces investissements réalisés par la commune avec très peu d'aide des collectivités ou de l'État expliquent un marasme financier de 2/3 ans (2008/2010) qui nous a cependant permis de continuer à entretenir notre patrimoine en assurant le bon fonctionnement des services municipaux.

A partir de 2011, les recettes ont augmenté de 14.03%, pour une progression de 4.5% des charges de fonctionnement.
Le fonds de roulement redevient positif à hauteur de 90 000 € et la trésorerie, inexistante en 2009 et 2010, atteint, au 31 décembre 2011, un montant de 222 433 €.

Redressement effectué en conservant les bases des trois taxes de la collectivité inférieures à la moyenne nationale des communes de taille similaire.
La durée résiduelle de la dette est passée de 23 ans à 9 ans.

La maîtrise des charges et l'essor dynamique des recettes créent un effet de ciseau positif. La Capacité d'Auto-Financement nette est en voie de devenir positive. La pause des investissements et l'absence de nouvel emprunt ont permis une stabilisation des finances.

Aujourd'hui la situation financière de la commune est rétablie et nous permet de relancer certains chantiers importants pour l'avenir de Poussan. Il n'y aura pas d'augmentation d'impôts en 2013, à part un réajustement de la taxe d'électricité.

Lors des vœux de l'année dernière, je vous avais annoncé des travaux prévu pour l'année 2012 :

La création de logements sociaux à l'ancienne Mairie : ils seront livrés début avril.

Les trottoirs rue Jean Fabre et route de Gigean sont terminés

Le chantier de l'entrée nord, route de Villeveyrac, est achevé.

La piste cyclable reliant le quartier de la Gare à Montbazin, réalisée par le Conseil Général sur des terrains communaux, est aujourd'hui opérationnelle.

Avec quelques petits retards techniques les logements sociaux de la fontette devraient être actés au premier semestre 2013, les travaux de la résidence pour seniors de Malesca dont le permis est validé seront également lancés en début d'année.

Concernant les travaux de la circulade, ils sont programmés en 2013 pour la première tranche : de la rue du Peyrou au bar de la pause.
Après concertation des services, tous les réseaux sont à refaire ou à améliorer : eau, pluvial, gaz, électricité, télécom. Nous partons donc pour une période de travaux qui devrait avoisiner les 8 mois, vous serez avisé en temps voulu.

Devant l'importance de ce chantier une nouvelle étude de circulation a été menée. Elle montre que l'aménagement de cette partie de la circulade permettra à terme de mettre la rue Marcel Palat en sens unique.

Parallèlement aux travaux de la circulade, des places de parkings vont être créées :

D'abord à l'emplacement de l'ancien centre de tri postal : l'intérieur ayant été démonté par les agents des services technique, il ne reste plus que les murs extérieurs à tomber.
Ces travaux de démolition coïncideront avec la rénovation des bureaux de la poste, afin d'harmoniser les règles de sécurité imposées pour ce type de chantier en centre ville.

Nous allons également augmenter la capacité du parking du jardin public ce qui fera deux parkings conséquents à proximité immédiate du centre ville et des commerces, pour un minimum de 40 places.
Pour les parkings et garages face à l'école Véronique Hébert nous avions envisagé une toiture photovoltaïque de 900 m2, mais devant la diminution du prix d'achat du Kw restitué, nous recherchons actuellement un partenariat avec un prestataire qui financerait le bâtiment et exploiterait la toiture pour le photovoltaïque.
L'investissement peut aussi être utile dans le cadre du développement durable et des économies d'énergie.

Un effort a été fait en 2012 pour l'éclairage public avec une enveloppe de 117 000 euros (dont 74 000 d'aide de l'Europe, de la Région et d'Hérault Énergie) pour le remplacement des anciens lampadaires énergivores par des appareils à diodes.
Avec pour effet un gain d'1/3 sur la consommation d'électricité d'une grande partie de l'éclairage public. Si l'opportunité se présente en 2013 de relancer cette opération, nous aurions un rendement optimal pour l'éclairage dans tous les quartiers de Poussan.

Dans le même esprit nous nous sommes penchés sur la valorisation énergétique des bâtiments communaux.
Nous continuons d'améliorer les consommations des bâtiments avec le changement de menuiseries et la pose de double vitrage : salle de gymnastique des Baux, et à la MJC.
Déjà 4 tranches ont été effectuées, nous lançons bientôt la 5ème.
Il faut savoir que pour un investissement de 21 000 euros, Hérault Énergie nous en subventionne 10 000 euros. Nous comptons terminer la MJC dans les 2 prochaines années.

Un projet plus important sera mis bientôt à l'étude pour le groupe scolaire des Baux, actuellement équipé de simple vitrage.

Avec l'isolation par l'extérieur et la pose de double ou triple vitrage nous aurons un bâtiment aux normes BBC.
Une enveloppe de 1,5 million d'euros est à prévoir, avec des subventions conséquente à la clé pour réaliser des économies d'énergie substantielles.

Du côté de la MJC, le chauffage, en panne actuellement, devra être intégralement remplacé pour un coût de 35 000 euros, avec à suivre 65 000 euros pour mise à la norme énergétique et la pose d'une clim réversible dans certaines salles (salle de spectacle et de danse notamment.)
Avec cette fois une subvention de 35 000 euros de Hérault Énergie et de la Région LR.

Le chauffage de la Mairie a également été remplacé avec une première tranche en 2012, le reste suivra courant de l'année 2013.

Dans le cadre de la mise à la norme des accès pour handicapés des bâtiments accueillant du public, nous avons anticipé la date butoir de 2015 en réalisant des rampes d'accès dans une grande partie des bâtiments communaux, reste à réaliser une rampe normalisée et un ascenseur à la mairie.

Un projet d'importance pour 2013 sera la réhabilitation du jardin public. Une enveloppe de 160 000 euros lui sera consacrée et concernera la rénovation et la mise aux normes de 3 salles.

Avec également la création d'un plateau de jeux pour enfants et la mise en accessibilité pour les handicapés des 3 accès du foyer des campagnes.
Un agrandissement du parking actuel de 20 places est prévu.
Pour la pétanque les terrains du haut et du bas seront rénovés, avec l'installation de WC public.
Une étude sera commandée pour prévoir l'implantation d'un nouvel éclairage.

Nous vous avions promis une amélioration dans le fonctionnement des services de sécurité, sujet sensible dans le contexte actuel.

Les remaniements d'effectifs au sein de la Police Municipale et la nomination d'un adjoint spécifique ont permis d'avancer et nous constatons une nette amélioration au quotidien, à confirmer dans les mois à venir.
L'installation d'une canisette sera expérimentée et éventuellement instaurée dans certains quartiers si l'expérience est concluante. Un arrêté a été pris contre les déjections canines et des PV seront distribués en cas d'infraction.

Le dossier qui concerne la future zac de Sainte-Catherine est aujourd'hui sur les rails, une première réunion publique d'information a rassemblé les propriétaires, d'autres réunions suivront avec l'avancement du projet.
Le PLU devrait pouvoir être approuvé fin 2013.
Quand au SCOT, nous attendons toujours qu'il soit arrêté par les services de l'État pour être proposé à l'enquête publique et validé avant la fin de l'année 2013.

Si ce n'était pas le cas, ce dossier devrait être reporté après les élections de 2014.

Dans le domaine du social, le CCAS est de plus en plus sollicité, avec toujours plus de personnes inscrites à la banque alimentaire ou aux resto du cœur, avec des jeunes en recherche d'emplois ou de repères dans la vie, et aussi des moins jeunes sans ressources, mal logés qu'il faut soutenir et accompagner. Merci à toutes les structures qui nous aident dans ces tâches difficiles du quotidien.

Je ne peux terminer sans évoquer la question de la base arrière logistique du port de Sète. Ce dossier, porté par la Région Languedoc-Roussillon, souffre à notre grand regret d'un déficit de communication de la part des services de la Région.

Nous avons fait, pour notre part un travail de transparence en publiant tous les documents dont nous disposions sur ce projet : l'absence d'engagement de la Région dans une communication, même à minima, nous pénalise beaucoup. Pire, elle laisse la porte ouverte à une opposition qui fait feu de tout bois et propage des informations qui ne reflètent pas toujours la réalité.

Nous estimons que la population est en droit de recevoir des informations objectives sur ce projet, pour que les décisions prises le soient de manière sereine et démocratique.
A cet effet nous sollicitons de M. le Président de la Région LR l'organisation d'une grande réunion publique qui donnera à la population de Poussan des informations qu'elle attend depuis trop longtemps.

Je confirme aujourd'hui à cette tribune ce que je vous avais dit hier :

- les terrains des Condamines et de la Plaine resteront classés en zone NC tant que nous ne seront pas certains des intentions de la région.

- Le classement de ¾ des Condamines en zone inondable, ainsi que le périmètre de protection de la Pie-grièche laissent peu d'espoir de pouvoir aménager ce secteur.

- Enfin, n'ayant pas autorisé de DUP, il n'y a pour la Région que la possibilité de l'achat à l'amiable, et pas d'obligation de vente de la part des propriétaires.

Pour conclure, si la Région ne répond pas rapidement à nos sollicitations en terme de communication, nous pourrions être contraints de prendre des décisions dans l'intérêt de la commune et des populations.

Je voudrais pour terminer remercier le personnel communal pour son implication dans la gestion au quotidien des affaires municipales. Nous leur devons beaucoup, notamment pour le redressement des finances.

Je remercie également adjoints et conseiller municipaux qui m'ont aidé et se sont beaucoup impliqués lors des problèmes de santé qui m'ont tenus éloigné quelques mois des affaires courantes.
A ce sujet, je voudrais vous rassurer : je n'ai pas eu d'infarctus, d'AVC, ni de cancer, ni de chute dans l'escalier ou de coup de poignard dans le dos.
Non, juste une grosse fatigue, avec le corps et la tête qui ne suivaient plus.

Je me suis un peu reposé et depuis septembre j'ai repris mes activités et tout va très bien, vous allez vous en rendre compte.

Je voudrais aussi associer à mes remerciements le tissu associatif qui est une grande richesse pour notre village, le comité des fêtes et le service animation et culture, les nombreux bénévoles qui s'impliquent toute l'année dans la vie sociale culturelle et festive de Poussan.

Remercier également les associations sportives, la MJC, les compagnies théâtrales professionnelles ou amateur, les groupes de musique, les associations caritatives qui véhiculent des valeurs humaines participant à la qualité de vie dans notre village.

Je souhaiterais remercier le Conseil Général de l'Hérault qui est notre principal partenaire financier, et notre Conseiller Général qui nous soigne particulièrement.
Remercier la Région Languedoc - Roussillon et l'Europe qui avec le FEDER nous ont aidé sur le dossier économie d'énergie.
Je tiens à remercier également Hérault Énergie pour les aides apportées dans ce domaine et dans le renouvellement de matériel.

Remercier enfin la CCNBT pour son implication au quotidien sur des compétences importantes comme le traitement et le recyclage des ordures ménagères (nous sommes la structure la moins onéreuse à ce sujet avec des taxes moins importantes que tous nos voisins.) J'ai tout de même le regret que certaines compétences ne soient pas plus à notre avantage.
Nous avons été, avec la Taxe Professionnelle, un des principaux financeurs de cette structure pendant des années, et constatons malheureusement des retours pas toujours à la hauteur de nos espérances. Nous nous sommes résignés par force à cette situation et sommes tout de même relativement heureux dans notre communauté de communes Nord du Bassin de Thau, mais pour combien de temps encore ?

J'ai encore 2 informations dont je souhaiterais vous donner la primeur :

- La 1ère est le résultat du dernier recensement de la population effectué en 2012 : Poussan compte aujourd'hui 5 811 habitants. Le dernier recensement faussé d'il y a 5 ans nous a beaucoup pénalisé financièrement.
Il faut savoir que les recensements sont effectués sous la responsabilité des services de l'État.

- La 2ème information concerne le coût de l'organisation de cette cérémonie des vœux, puisequ'une association nous a demandé pourquoi ne pas avoir annulé et reversé l'argent aux plus démunis.
Je répondrais que nous ne les avons pas attendu pour aider toute l'année les personnes en difficulté, et que nous n'avons pas, d'autre part, de dépenses somptuaires à nous faire pardonner. Pour tout vous dire cette cérémonie nous revient à 3200 euros tout compris : buffet, invitation, sono… ce qui est loin d'être extravagant comparé à certaines institutions. Dont acte.

Je souhaite pour terminer que cette année 2013 soit l'année de la reprise économique et que notre pays puisse reprendre sa marche en avant, que les populations souffrent moins, que cette année 2013 ramène la paix dans le monde.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter en toute sincérité à vous et vos familles tous mes vœux de santé, de bonheur et de paix.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous

A très bientôt et

Continuons ensemble

Jacque Adgé
Maire de Poussan

Le point Sécurité Publique

Cette nouvelle année 2013 qui commence est propice à faire un petit point sur l'année 2012 qui nous a quittés il y a quelques jours… Nous avons fait régulièrement le point sur les actions de la Police Municipale et de sa réorganisation, en voilà un résumé et quelques projections pour cette nouvelle année.

Organisation

La transition de direction du Poste de Police après le départ en retraite de Bernard VELEZ s'est très bien déroulé, Patricia ANDRIEU que vous connaissez tous aujourd'hui, a, sur les consignes de la Municipalité, redynamisé le service et des progrès significatifs se sont fait sentir.

Mélanie BAUDIN, actuellement ASVP, va être titularisée et passera Agent dans l'année 2013, nous lui souhaitions un bon stage de Police en attendant son retour parmi nous.

Un nouvel ASVP nous a rejoint au mois de novembre dernier, il s'agit d'Antony CHERON, et nous lui souhaitons la bienvenue.

Stationnement et zone bleue

Comme nous l'avions évoqué précédemment, au cours du mois de février 2013, les nouveaux panneaux seront posé et la zone bleue réactivée pour le plus grand bien de nos commerces largement demandeurs…

Nous vous rappelons que :
Depuis le début de l'année 2012, pour stationner sur une zone bleue, il est obligatoire d'utiliser un disque répondant aux nouvelles normes européennes. Celui-ci (de couleur bleu) ne mentionne plus que l'heure d'arrivée des véhicules.

Cette nouvelle version obligatoire, est valable dans toutes les zones bleues de France, quel que soit la durée de stationnement autorisé par les communes, en effet, ce sont les communes qui décident de la durée maximum autorisée pour un arrêt.

En ce qui nous concerne, la Commune de POUSSAN a décidé de maintenir l'autorisation à 1h30 (comme dans l'ancien système). Ces disques seront disponibles à la vente auprès du Kiosque, place de la Mairie et de Rosée d'Étoile, Bd René Tulet.

Nous vous rappelons également qu'une attention toute particulière sera mise sur les stationnements anarchiques et dangereux, le code de la route devra être respecté par tous, il en va de notre qualité de « vivre ensemble ».

Le service de Fourrière Automobile intervient de plus en plus à notre demande dans les cas les plus gênants ou les récidives, il n'y aura pas de laxisme sur ce point.

Pour vous faciliter encore un peu plus vos déplacements et stationnements, un parking sera créé à la place de l'ancien centre de tri de la Poste ainsi qu'au jardin public.

Barriérage

La pose de barrières demandées au cours de l'année 2012 en commission de Sécurité Publique, ont pratiquement toutes été mise en place, cela facilite beaucoup les déplacements des riverains… D'autres suivront en 2013 et sont à l'étude actuellement.

Déjections canines et autres incivilités

Le cochon est l'emblème de notre Village et nous en sommes fiers, ce n'est pas une raison pour que certain citoyens le transforme en porcherie !

Honte à ceux qui malgré les consignes sans cesse répétées, malgré les verbalisations lourdes parfois, continuent à polluer le Village et notre cadre de vie.

Qu'ils sachent que nous serons implacables, les consignes ont été données, la verbalisation a commencé et sera systématique. Les ordures, et encombrants n'ont rien à faire auprès des conteneurs…

Les déjections canines doivent être ramassée, des distributeurs de sacs seront mis en place mais il est si simple de prendre un sac de supérette avec soit ! Pensez à vos enfants et petits enfants qui jouent sur les trottoirs et glissent sur les déjections, c'est devenue là aussi intolérable.
Le Skate Parc, par exemple, n'est pas un terrain de jeu pour les chiens ! Accepteriez-vous qu'un de vos jeune revienne du Skate maculé d'excréments ?

Défibrilateurs

La commune s'est dotée de plusieurs défibrilateurs bien utile en cas d'arrêt cardiaque.
Un de ces défibrillateur est en permanence disponible pendant les heures de service, dans le véhicule de Police, ce qui permet à tous d'y avoir accès le plus rapidement possible sur simple appel au 04 67 53 23 80 / 06 83 41 48 09
Les autres appareils sont disponibles : au Gymnase, à la MJC et à la Mairie.

Conclusion

Si tout le monde prend garde à ses poubelles, ses chiens et chats, le stationnement de sa voiture etc… Le magnifique Village que nous avons la chance d'habiter sera de plus en plus plaisant à vivre, pensez-y !

Bien sûr, pour toutes questions, vous pouvez nous faire passer une note par l'accueil de la Mairie ou par mail, nous pouvons vous recevoir en Mairie à la permanence du vendredi soir sur rendez-vous uniquement.

Poste de Police Municipale de Poussan
4, Bd du Riverain
04 67 53 23 80 - 06 83 41 48 09
Mail : policemunicipale@ville-poussan.fr

SPORTS

Soirée des récompenses des sportifs

Le 20 décembre dernier, une cérémonie organisée par la Mairie récompensait 140 sportifs avec de très bons résultats en équipe et en individuel au niveau départemental, national ou même international. Les plus jeunes ont 7 ans, c'est dire si, à Poussan, on est dynamique !
Il est donc important de les mettre en avant. Cette soirée, a été aussi l'occasion de remercier et d'encourager l'ensemble du milieu associatif. Tout au long de l'année, les associations animent le village et permettent à nos jeunes de trouver des structures accueillantes, où ils développent leurs talents mais aussi sont sensibilisés au respect, au partage, à l'esprit d'équipe.
C'est donc avec un grand plaisir que nous organisons chaque année cette soirée pour féliciter tous les acteurs de leurs résultats et de leur investissement dans la convivialité et l'amitié coutumières de ce genre de manifestation.

TENNIS CLUB DE POUSSAN
Président : Bernard Bresson

Equipe 8/9 ans garçons, finaliste de la coupe des Pitchouns : Jean Louis DUFFOUR, Merrick VELLAS.
Equipe 9/10 ans filles ½ finaliste de la coupe de l'Hérault 1ère division : GIORDANO Livia, GOUDARD Margo, VIE Marie
Equipe 13/14 ans garçons, finaliste de la coupe de l'Hérault 1ère division : Yannick DUFOUR, Clément GODRON, Yaël ESPERANCE, Jules MORIN.
Equipe Messieurs 2, champion de l'Hérault 3ème division : Julien ARNAUD, RUMEAU Mathieu, MARY Florent, THOMIERES Sylvain
Equipe Messieurs + 35 ans, vainqueur coupe de l'Hérault excellence: JEANJEAN Sébastien, ARNAUD Julien, RUMEAU Mathieu

CA POUSSAN FOOTBALL
Présidents : Philippe SEMPERE, Laurent PRUNIERES.

Equipe U11 : AIT BEN YOUCEF Redda, BERNAZEAU Raphael, BROUILLET Clément, DALLE Noan, LARNAC Nicolas, LAUTIER Nicolas, LEMAIRE Lucas, PEYTIER Flavien, POULY Lucas, POURTIER Quentin, REBOUL Sam
Finaliste de la coupe de l'Hérault + clin d'œil à l'école de football qui a obtenu pour la deuxième fois le label du District de L'hérault pour 3 années.

BILLARD CLUB DE POUSSAN
Président : Jean Claude PEYTAVI.

1er régional 4 partie libre, passe en R3 : Jean BEAUFORT
1er régional 2 à la bande : Gérard KLEIN
1er régional 2 aux 3 bandes passe en R1 : Jean Claude PEYTAVI

JUDO ATHLETIC POUSSANNAIS
Présidente : Audrey URBANY.

Championne de l'Hérault catégorie minimes : Mailys SORIAC
Champion de l'Hérault catégorie minimes : Adrien DI MAIO
1er Grand Prix de l'Aude, 3ème Grand prix de l'Hérault, 2ème au Grand Prix des PO catégorie Juniors/vétérans : Sylvain AIELLO
1er au Grand Prix des PO, 2ème au Grand prix du Gard, 2ème au Grand Prix de Lozère, 2ème à la super finale des Grands Prix : Thierry COLIN

GRS
Présidente : Lucienne SGANGA.

championnes régionales par équipe et participent au championnat de France avec une honorable 15ème place : Alexia CROUZIER, Julie LIMON, Melody OLIVET

GYMNASTIQUE FAC GYM FRONTIGNAN
Présidente : Nathalie AGUILAR

En individuel : 1er en région coupe formation FFG 9ans, 2ème en finalité Zone Sud Ouest FFG, Par équipe : 1er en région DIR Critérium FFG : PREVAULT Florian
En individuel NAT B 17 ans optionnel sol/saut/anneaux : Sol 1er département et Régional, finaliste au championnat de France. Anneaux : 1er départemental, 1er régional, finaliste au championnat de France. Saut 1er départemental, 1 régional, finaliste au championnat de France. Par équipe : en division nationale 1er en régional et 8ème au championnat de France : AGUILAR Benjamin

ÉCOLE DE RUGBY LES VIGNES DE THAU
Présidents : Gilles BEDOS, Laurent COCHET

Catégorie – de 7 ans : terminent sur le podium au tournoi de Montélimar, vainqueur du tournoi de l'huitre à Poussan, 2ème au tournoi de Castelnaudary, vainqueur du tournoi de Jacou.
AVESQUE Clément, BEC Titouan, BONFIGLIO Maxime, BONFIGLIO Thomas, BRINGER Aristide, BUSTEAU Alister, CAZALIS Nathan, CHARBONNIER Thomas, CUISANCE Maxime, DAUGAS Mathias, GIORDANO Thomas, GUTIERREZ Yanis, MARMAYOU Flavien, MORGO Lucian, PARAS Pierre, PEREZ Clément, RAMADIER Faustin

ASP RUGBY
Président : Hervé MARQUES

Equipe première monte en début de saison 2012 en catégorie Honneur, finale du championnat du Languedoc, qualifiée pour le championnat de France et obtient sont ticket pour évoluer en Honneur.

TIR ARMES ANCIENNES
Président : Michel RAJA.

1er au championnat régional sur 10 m, en départemental 1er en colt, 1er en commizano réplique, championnat régional 1er en mariette, championnat de France 8ème en mariette : RAJA Michel
Championnat régional 1er en mariette, 1er en boutet origine, championnat de France équipe 8ème en kuchenreuter : RAJA Gilles
Championnat régional 1er par équipe boutet d'origine, 1er par équipe en mariette, championnat de France, 1er par équipe en kuchenreuter: RAJA Cédric
Championnat régional par équipe 1er en vetterli, 1er par équipe en lamarmora, championnat de France 3ème par équipe : GOUNELLE Frédéric
championnat départemental 4ème en vetterli, championnat régional 4ème en vetterli réplique : GOUNELLE Michel

POUSSAN THAU HANDBALL
Présidents : Jean GARAIT.

Equipe moins de 12 ans garçons vice champion départemental :
SANCHEZ Thibault, KAROLI Léo, COPIN Anthony, CALSALPRIM Julien, TOULOUSE Clément, ADGE Hugo, CABROL Nicolas, GHALEM Louis, MICELI Harrison, NICOLINI Tom, CLASTRE Samuel, RAZAT Jérémy, GALIANA Thibault, GALIANA Gaétan.

ENTENTE CYCLISTE POUSSANNAISE
Président : Gérard ALIBERT.

1er au Grand Prix de l'Ascalier (Montpellier) ,1er au Grand Prix de Roujan, 1fois 2ème, 2 fois 4ème, 2 fois 8ème : LOUX Joël
Amateur des brevets des randonneurs avec cette année une course de 1000 kms qu'il a parcouru en 73 heures ou un tour du Mont Blanc en 17 h 50 : GELEDAN Eric.

US VOLLEY POUSSAN
Président : Jean-Christophe FIGARET.

Équipe loisir compétition 4x4, 1ère de sa poule, vice championne de 2ème division, monte en 1ère division :
COLLARO Sammy, AQUILINA Julien, MONZO Olivier, ANDRIEU Morgan, PRAT Florian.

USP TAMBOURIN
Président : POURTIER Rémi.

Équipe benjamin : champion de ligue LR et de France en salle, vainqueur du tournoi international de Florensac. En extérieur : vice champion en niveau excellence et finaliste de la coupe de l'Hérault.
LEZLA Guilhem, VIALA Dylan, DURANGO Lucas, LHERITIER Maxime, FOULQUIER Romain, DOS SANTOS Antoine, DURLIN Bryan.
Féminine A1 et N1 : championne de l'Hérault et de France en salle, vainqueur des tournois en salle de Poussan et de Lunel, vice championne d'Europe en salle. En extérieur vainqueur du Grand Prix du Conseil général et finaliste de la coupe de France.
AUDIBERT Muriel, LOUAPRE Noëlla, POURTIER Sylvia, CAZANI Marion.
Equipe départementale 1 : championne de l'Hérault et ½ finaliste de la coupe de l'Hérault accède en catégorie Ligue.
SIMON François, DURANGO Anthony, LEGENDRE Patrice, AIELLO Jacques, BUONOMO Yvan.
Equipe Nationale 2 : En championnat extérieur : champion de France et ½ finaliste de la coupe de France accède en Nationale 1.
BARRAL Jean Michel, SALVI Richard, CHIAPELLO Nicolas, GABRIAC Dany, GOUBERT Sébastien.

MOTO CROSS POUSSAN
Président : SERIEYS Sébastien.

Vice champion de ligue LR en catégorie Educatif 65cc : PUJOL Robin
Vice champion de ligue LR et vainqueur du Master Kids/équipes en catégorie minimes 85cc : SERIEYS Anthony
Champion de ligue LR, vice champion de France, Champion de France super cross, Vainqueur du Master Kids /équipe : IMBERT Lucas

CERCLE D'ESCRIME ST LOUIS DE SÈTE
Présidente : Nathalie CHAUVET.

deuxième d'une compétition amicale au club d'escrime de Béziers, coupe épée de son club, 3ème au 2ème circuit départemental individuel à l'épée catégorie pupille à Pézénas : CHAUVET Ylan

UNION SPORTIVE SÈTE ATHLETISME
Président : CAMPESTRE Xavier.

Champion départemental de cross au Salagou, champion départemental sur 3000 m, champion régional sur 3000 m Alès, vice champion interrégional sur 3000m en 9mn 55s, Lunel : FLÉCHARD Baptiste

VOILE

3ème sur 40 à la sélective inter ligue à Vitrolles
7ème sur 108 au national d'automne de Maubusson
6ème sur 88 à la Coupe internationale Méditerranéenne de l'amitié
14ème sur 83 au national d'été de Tribeurden
26ème sur 102 au championnat du monde en Autriche sur le lac Neusiedler See : Marie et Thibault SOLER

BOULE POUSSANNAISE PÉTANQUE
Président : Jean-Marc VICENS .

Vice champion de ligue, participation au championnat de France :
Sofian FARHI

ÉTAT CIVIL 2012

Mariages

ALISENDRE SAINTOT	Florian Jean-Marie Cristelle Fabienne Simone	22.09
BLAYAC ROUGÉ	Vincent Raphaël Isabelle Béatrice Elycia	21.07
CHELLAL BERBEZIER	Sid Ali Anna	30.06
COUILLET MARTY	Antoine Patrick Myrielle Marie	23.06
DAVIGNON GAUTROT	Florent Ariane Amélie	05.05
DOS SANTOS ORESHKINA	David Anastasia Alexandrovna	17.03
ESPINAS ROUSSEL	Sarah Paulette Eugénie Marvin Jean-Louis Georges	18.08
FALZON REGA	Jean-Baptiste Anthony Mélanie Louise Danielle	03.09
FINA VIDAL	Pascal Luc Julien Marjorie Françoise Emilie	02.06
GONZALEZ PACARY	David Fanny Carole Marie-Louise	15.09
GUILLEM TROUET	François Jean Marie Karen Maguy Josette	11.08
GUIVARCH RENAUD	Christian Michel Cécile Marie	30.06
JOULIN CHAPEL	Alexandre Olivier Maguelonne Anne	19.05

Mariages (suite)

LEBRUN GRANGEON	Cédric André Sophie Marie-Joseph Paule	28.04
MACHECOURT GINIEZ	Stéphane Stéphanie Ginette Marie	15.09
MAGNANI LÖHRER	Patrick Robert Catherine Marie Christine	30.06
MARCHAND DRISS	Nicolas Malika	28.04
MARTINEZ BOUTONNET	Grégory Gunther Fabien Caroline Brigitte Eliane	08.09
MATEU FRANCES	Alexandre Pierre Gérard Anne-Lise Alice Marie	21.07
MONTEIL MULLER	Philippe Raymond Maurice Isabelle Véronique	11.08
NOVE-JOSSERAND PERRIN	Vivien Jean Marlene Brigitte	20.10
PUECH PUGLISI	Guy Yolande	01.09
SABRIÉ DELORT	Laurent Christèle	09.06
SACELLINI DUTHILLEUL	Cédric Hugues Stéphanie Arlette	07.07
WIN MEUNIER	Nicolas Lydie Henriette Raymonde	25.09
YZOMBARD LOGEAIS	Lionel Alexandre Agnés Marie	01.09

Naissances

AMENDOLA Marco, Francesco, Saverio	31/10/2012
ANATOLE Léane, Laura, Roxane	15/09/2012
ANSELME Ninon, Fanny, Jade	17/05/2012
BASILIO Ewan, José, Jacinto	10/10/2012
BORDENAVE Delya	16/11/2012
BOULOC Syana, Elodie	31/05/2012
BRODY Ruben, Jean	15/07/2012
BRON Cheyna, Luuthy, Simone	27/02/2012
CADILHAC Louna, Marie-Josée, Anne-Marie	21/09/2012
CANALES Tom, Benjamin	27/02/2012
CANCE Mathéo	08/11/2012
CARUSO Enzo, Marcel	23/02/2012
CASTANIER Gabriel, Paul, Robert	05/04/2012
CHASSARD Louis, Olivier, Julien	14/08/2012
COLLET DELAUX Loumaële, Ambre	12/09/2012
COLOMBAR Solène	30/12/2012
CONTE Lucas, Bruno	15/08/2012
COTTRET CAMUS Grégoire	20/09/2012

Naissances (suite)

COUDERC Sacha, Pascal, Guy	21/08/2012
DE SAINT MARTIN Ylann, Primat, Jean	26/01/2012
DEBARD CANAVATE Célyan, Virgile, Fabrice	19/04/2012
DEHU Mathéo, Louis	11/09/2012
DUFOUR Charline, Elisa	08/04/2012
ESPINAS Alicia	24/03/2012
EXPERTON Bastien, Robert, Jean-Louis	25/08/2012
FATET Melvin, Franck	17/07/2012
FERNANDES Charlie, Maria, Madeleine, Karine	07/08/2012
GABARRE Sinay, Carmen, Tefanie	14/03/2012
GAY Ewan	19/10/2012
GILLES Liyam, Grégory	03/07/2012
GOU FAU Maëva	27/09/2012
GRISTI Louise , Laure, Amandine	15/03/2012
GROS Victor, Marcel, François	14/12/2012
GUENE Zélia Maria	01/01/2012
GUYON Lola May, Irina, Mériadette	21/05/2012
HAMERLING GIUSTINIANI Mila, Manon	09/05/2021
HUET Lilou, Charlie, Zoé	07/11/2012
ICARD SORIANO Léa	05/06/2012
ILLESCA Luna, Lily, Lou	10/02/2012
JALABERT Chloé, Nicole, Monique	30/08/2012
JALLERAT Mathieu, Alex	31/03/2012
JAUSSAN Licia, Élia	26/02/2012
JAVET GALIANO Léa, Gabrielle, Francine	16/08/2012
JAVET GALIANO Magda, Alexandra, Audrey	16/08/2012
JEBROUNI Maël	17/02/2012
LAVABRE Mickaël, Alexandre	30/10/2012
LETEVE GARCIN Eléa, Ava, Julia	13/02/2012
LUCIEN Chloé	23/12/2011
LUCIEN Manon	23/12/2011
MALMEJAT Louisa, Léa, Nicole	26/12/2012
MANGIALOMINI Louka, Paco	04/07/2012
MARINO ROCHA GONÇALVES Cybele	18/10/2012
MARTIN Adèle, Marie, Brigitte	14/03/2012
MONOT Kélia, Yasmine, Marie	24/11/2012
MORA STAAL Djino Cyhan Edzio	31/12/2011
MORENO Cléa	17/02/2012
MORIN Joana, Andrée, Paulette	08/09/2012
MUNOZ Lilou, Morgane, Emilie	23/08/2012
NICKEL Tom, Fletcher	16/04/2012
PECHON Eléa, Christine, Sandrine	02/05/2012
PEDALINO Lili	17/12/2012
PINTARD Leïla, Lucienne,	07/03/2012
POMARES Mathis Simon	05/01/2012
PONS Lina, Chantal, Sandrine	11/08/2012
PONSONNET GACHES Nina, Vanessa, Gabrielle	18/07/2012
PROTA Olivia	07/02/2012
RAHMOUNI Inés, Kharfia, Chaouia, Armandine	21/04/2012
RENARD Janis, Florie	16/12/2012
REQUIN-DELFAU Matéo, Luc, Jacques	27/01/2012
RILOS BENEITO Kaïs	25/09/2012
ROUSSEL Devon, Ronaldo, Patrick, Georges	28/05/2012
SABATER Julia, Maria, Valérie	24/03/2012
TRAMIER BUENO Léandre, Léon, Jérome	10/09/2012
VANOUTRYVE Allyson, Rosa, Viviane	07/04/2012
VÉRON Nathaël, Patrick, Michel	31/07/2012
VIVARES Lana, Sandrine, Sylvie	28/09/2012

Décès

AMANS Colette Jeannine 28/12/2012
ARNAL Laure, Ernestine, Marie Veuve BÉNÉZECH 25/04/2012
ARNAL Michèle, Isabelle Epouse LABORD 13/12/2012
AUBIN Georges 19/01/2012
BARRANCO André 29/06/2012
BESSIÈRE Raphaël André 20/04/2012
BETSCOUN Armand, Désiré 19/04/2012
BRUN Gérard Jean Henri 10/02/2012
BRUN Léontine, Julie, Ernestine, Joséphine Veuve PICHOT 03/05/20
BUGY Alexandre 08/02/2012
CANCEL Lucette Thérèse Andrée Epouse LEJEUNE 24/05/2012
CARRASCO Edouarda Veuve ADGÉ 25/02/2012
COMBALAT Georges, Jean, Léon 06/01/2012
COMMEIRAS Angèle Jeanne Marie Veuve LEGAZ 16/12/2012
CUSUMANO Dominique, Jean 11/12/2012
D'AMICO Odile, Rosalie 05/03/2012
DAUMAS Marguerite, Léone Veuve TOURRIER 03/06/2012
DOAT Eugène Félix Gabriel 07/07/2012
DOUWMA Petrus, Johannes 11/06/2012
DUCROTOIS Josette, Victoria, Mélanie Epouse VIDOR 26/01/2012
ESTEVES Antoine Auguste 18/04/2012
GALARET Eugénie, Emilie Veuve ADGÉ 14/07/2012
GEORGERENS André, Alix, Jacques 07/03/2012
GLEMET Moïse 16/10/2012
GUIJARRO Joseph 11/01/2012
JAN Robert Charles 20/05/2012
LECOQ Claudette Françoise 14/11/2012
LIMONGI Anne Joséphine Epouse DAUMAS 16/06/2012
LOPEZ ARIAS Pablo 03/08/2012
LORENTE BLAZQUEZ Françoise Veuve ARCAYNA 05/12/2012
MARTIN Françoise, Pierrette Veuve BOULONZAC 31/05/2012
MARTINEZ Dolorès Veuve VIÉ 21/09/2012
MARTINEZ Odile Yvonne Denise Epouse COUTON 24/05/2012
MEYNADIER Hervé 25.11.12
MOMBEL Marguerite Joséphine Veuve CONTE 07/05/2012
MORENO Éléonore 07/11/2012
MORIN François Marie Marcel 29/04/2012
MORIN Marcel, Henri, Jean, Elie 10/02/2012
NAVARO Michel Mathieu 19/02/2012
NOËL Ernest Henri 30/07/2012
ORTUS Paule, Marthe Veuve DEZORD 19/04/2012
PONS Hervé, André 07/08/2012
PRUNET Marthe, Renée, Elise Veuve SERRE 27/07/2012
PUECH Guy 23/12/2012
RIBÉRA Monique Andrée Veuve LAURENT 23/03/2012
RICARD Odette Veuve COUSINIER 26/11/2012
SORRENTINELLA Angèle Veuve TEYSSIÉ 01/03/2012
TOURRIER Audrey Mauricette 21/04/2012
VON BRAEMER Hans Anton Wolfgang 20/04/2012

Une fin d'année bien occupée !

Le service enfance jeunesse revient sur ce dernier trimestre et vous fait part des actualités de ce début d'année 2013.

Animations colorées à l'ALAÉ des Baux

Entre les années disco et Halloween, les équipes d'animation (animateurs, animatrices et personnel de cantine) ont mis l'ambiance pendant la pause méridienne. À la sortie des classes, les enfants ont découvert leurs animateurs déguisés.

Depuis la rentrée de novembre, les enfants du CE2 au CM2 ont bénéficié d'une initiation au yoga, encadrée par Mademoiselle Katia Roméro de l'association APSARA.
Parallèlement, le mardi 11 décembre, les CP et CE1 ont été embarqués dans l'univers des contes par madame Delphine Nappée, conteuse à la compagnie de l'Empreinte. Le vendredi suivant, 14 décembre, c'était au tour des maternelles d'assister au spectacle.

Du merveilleux et du fantastique à l'ALAÉ Véronique Hébert

Le 26 octobre, Halloween s'est invité à l'ALAE sous forme de stands, adaptés pour petits et grands. Le Jeudi 13 décembre, c'est un spectacle de magie qui a été offert aux enfants afin de terminer cette année en beauté.

L'ALSH : la tête dans les étoiles

Au cours de ce trimestre, l'équipe d'animation a travaillé autour des thèmes de l'Afrique puis de l'espace et des galaxies. Parmi les nombreuses activités proposées, une journée de rencontre a eu lieu à Bouzigues pendant des vacances de la Toussaint, une intervention sur la vie des abeilles, animée par Brigitte Caron, s'est déroulée dans le jardin des Baux, les enfants sont allés au cinéma puis ils ont pu essayer le bowling où certains champions se sont révélés !

Avec l'ini' : bien dans sa tête, bien dans son corps !

Depuis la rentrée, éveil moteur, athlétisme, hand, baseball et tennis de table ont déjà séduit les petits sportifs du mercredi matin. De 3 à 4 ans, des parcours de motricité divers et variés sont proposés chaque semaine, tandis que de 5 à 10 ans, les enfants s'initient à la pratique d'un sport, par cycle de 6 semaines.

« L'expo des enfants »

Le jeudi 6 décembre s'est déroulé le vernissage de « l'expo des enfants », projet initié par la mairie de Poussan. Toutes les équipes du service enfance jeunesse, qu'il s'agisse des ALAÉ maternelles et élémentaires ou de l'ALSH, se sont mobilisées autour de ce 1er rendez-vous.
La préparation de ce projet a occupé petits et grands sur plusieurs semaines. Leur implication a été récompensée par les nombreux visiteurs venus admirer leurs œuvres. De gentils commentaires ont été laissés sur le cahier d'argent.
Cette exposition sera visible en mairie jusqu'au 9 janvier 2013.

Les brèves du Service enfance jeunesse

• Les équipes du service se rencontrent régulièrement par ½ journée de formation pour échanger sur les différentes pratiques d'animation, les projets, les spécificités du public ou encore l'hygiène en collectivité…
• Du nouveau matériel pédagogique a été acquis récemment, notamment du matériel sportif, de nouveaux jeux de société, une cuisinière, un établi, des poupons (etc.) ainsi que du mobilier pour l'aménagement des espaces accueillant vos enfants.

Une rentrée, plein de projets :

ALSH
• Début 2013, l'équipe d'animation a prévu de nous emmener au Moyen-âge où les grands pourront notamment s'initier au tir à l'arc pendant qu'une kermesse médiévale sera dédiée aux plus petits.
• Une journée spéciale carnaval accueillera les enfants de Bouzigues
• Au cours des vacances de février, les animations seront tournées vers la création d'un petit spectacle.

Séjour ski
• Du dimanche 24 février au samedi 2 mars 2013 à Saint-Pierre de Chartreuse (38).
• Séjour organisé en collaboration avec l'association Balaruc Vacances Loisirs.
• 15 places pour les 11/16 ans tout niveau de ski, même débutant.
• Dossier et inscription au service enfance jeunesse.

Pré-ados
L'équipe du service planche sur le projet pré-ados.
Les jeunes sont toujours les bienvenus pour rencontrer les animateurs en charge du projet.

Contact : service enfance jeunesse 04.67.18.13.38

Toute l'équipe du service enfance jeunesse vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

SCOLAIRE

Du changement dans la restauration scolaire

A compter du mois de janvier 2013, un nouveau prestataire de service a en charge la fourniture des repas aux deux restaurants scolaires de la commune.

Lundi 14 Janvier	Mardi 15 Janvier	Mercredi 16 Janvier	Jeudi 17 Janvier	Vendredi 18 Janvier
CHOU ROUGE VINAIGRETTE BIO	MORTADELLE	SALADE VERTE BIO	POTAGE ST GERMAIN	CELERI REMOULADE
PATES BOLOGNAISE BIO	PAUPIETTE DE VEAU	BŒUF BOURGUIGNON	JAMBON BRAISE	LASAGNES DE SAUMON AUX EPINARDS
FROMAGE BIO	GRATIN DE COURGETTES	BLE	PUREE DE POTIRON	VACHE QUI RIT
QUATRE QUART BIO	YAOURT NATURE BIO	EMMENTAL	FROMAGE BIO	FRUIT DE SAISON BIO
	FRUIT DE SAISON	COMPOTE MAISON	PANNA COTTA COULIS FRUITS MAISON	

La société API a été choisie après un appel d'offre auquel ont répondu six fournisseurs. Le marché est conclu pour un an renouvelable 3 fois après accord exprès. Cette société distribue les repas à partir d'une cuisine centrale implantée à Gigean. Sa capacité de production est de 6 000 repas jour. Elle produit actuellement 3 500 repas/jour distribués notamment dans les communes de Montbazin, Marseillan, Canet, Vias et Paulhan.

Le choix fait par la commission municipale, à partir de trois critères privilégie : **la qualité, le prix et le mode d'approvisionnement en denrées**.

Pour les enfants et les adultes les repas comprennent 5 composants :

• une entrée (légumes ou féculents)

• un plat protidique principal (viande ou poisson)

• un plat d'accompagnement (légumes verts frais et de saison ou féculents variés)

• un fromage ou un laitage

• un dessert ou fruit ou une pâtisserie maison ou dessert lacté ou glace.

Un repas bio ou éco responsable est servi une fois par semaine sauf le mercredi et hors vacances scolaires.

Du point de vue de la qualité et au-delà des prestations prévues par le marché, la commission a relevé des points intéressants :

• dans le cadre de la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement, un élément bio local est proposé chaque jour dans la composition du repas destiné aux enfants et aux adultes.

• les plats sont, en priorité, réalisés à base de produits frais et de saison.

• aucun met n'est issu de l'industrie agroalimentaire : Toutes les entrées chaudes (friands, tartes salées, pizzas...) et toutes les pâtisseries sont maison.
Les potages sont à base de légumes frais et 100% des crudités sont fraiches et de production locale. Les légumes frais représentent 95% de la composition des menus.

• les produits transgéniques ou ionisés ne sont jamais utilisés pour la confection des repas. Un repas à thème est proposé entre chaque période de vacances.

• Les approvisionnements de proximité sont privilégiés : les légumes utilisés sont cultivés en région par les Jardins D'Autrefois sur les communes de Villeveyrac et Maurin où le producteur possède 40 hectares et favorise une culture Biologique ou raisonnée.

• Les fruits sont fournis par la CICA du Caroux à Bédarieux (coopérative de plus de 600 producteurs locaux).

• les viandes viennent de la Cheville Languedocienne à Narbonne (11), elles sont certifiée Saveur du Midi pour la viande bovine et Bleu Blanc Coeur pour le Porc (alimentation à base de lin).
Les animaux sont élevés dans un rayon de 200 km autour de Narbonne.

Les charges financières induites par les clauses du marché sont équivalentes aux charges actuelles.

De plus, la société API est le seul candidat à s'engager sur des prix inchangés pendant toute la durée du marché. Ceci aura une incidence sur l'évolution des tarifs dans l'avenir.

Agenda 21

L'Agenda 21 constitue la trame des engagements de Poussan en faveur du développement durable de son territoire.Il n'est donc pas une fin en soi mais un cadre de référence évolutif dans lequel s'inscrira une démarche d'amélioration continue pour les années à venir.

Des illuminations basse consommation

L'action de Poussan en faveur du Développement Durable réaffirmée par le biais de l'Agenda 21 communal, englobe cette année les traditionnelles illuminations de Noël.

Afin de réduire la consommation d'énergie liée à ces éclairages, le remplacement des anciennes ampoules par du matériel LED se poursuit dans le cadre de l'installation de nouvelles guirlandes sur la place de la mairie ainsi que sur la façade de la mairie
Prenant en compte les enjeux environnementaux, la Ville de Poussan s'efforce de réduire la consommation d'énergie liée à ces éclairages en décalant l'allumage.

Le développement des LED
L'installation de ces éclairages revêt une dimension écologique. IL s'agit donc procède au remplacement des anciennes installations lumineuses composées de guirlandes à ampoules incandescentes par du matériel équipé de diodes électroluminescentes (LED).

Les avantages de ces ampoules LED sont nombreux :
• elles ont une durée de vie supérieure ;
• elles consomment moins qu'une lampe à incandescence 15W et chauffent moins ;
• elles sont moins fragiles et plus légères ;
• ce matériel est plus moderne et très esthétique, en proposant une couleur blanc chaud ;
• enfin, elles ne grillent pas !

Vers une stratégie d'amélioration continue et une évaluation partagée

La création d'une commission extra-municipale de mise en œuvre et de suivi :
A cet effet, une commission extra-municipale pour la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 21 a été crée le 17 Décembre 2012

Elle sera composée d'élus et d'habitants volontaires.

Les missions de cette commission en charge de la mise en œuvre du suivi seront :
• de s'assurer de la mise en œuvre des actions Agenda 21
• d'ajuster le projet et définir de nouvelles actions en lien avec les six grandes orientations et les objectifs opérationnels de travail.
• d'évaluer périodiquement l'Agenda 21 et notamment d'en mesurer l'impact.

Un tableau de bord de suivi-réalisation sera produit annuellement et pourra faire l'objet d'une communication auprès du grand public et des partenaires dans le cadre de la publication annuelle d'un document d'information.

Quartier de Sainte-Catherine

Un large secteur d'environ 30 ha au lieu-dit Sainte-Catherine et Marqueval est inscrit depuis plus de 30 ans au Plan d'occupation des Sols de Poussan comme zone d'aménagement futur, devant être ouvert à l'urbanisation .

LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ, UNE OPÉRATION AUX MULTIPLES AVANTAGES

Cette procedure est envisagée pour urbaniser le quartier de Sainte-Catherine et Marqueval

En tant qu'opération publique d'aménagement, la ZAC est l'outil privilégié à disposition des collectivités locales pour maîtriser et conduire l'urbanisation de son territoire.

Elle permet de répondre aux besoins identifiés par la collectivité via la définition d'un parti d'aménagement et d'un programme prévisionnel des constructions.

Au travers d'un bilan financier, la ZAC permet de faire participer directement les constructeurs au financement des équipement publics nécessaire aux besoins de l'opération.

QUATRE ÉTAPES PRINCIPALES POUR UN PROJET DE ZAC

Étape 1 : études préalables et concertation
La commune définit, avec l'assistance de bureaux d'études, le projet urbain qu'elle souhaite voir se réaliser. Elle décide de faire évoluer ce projet en fonction des observations recueillies dans le cadre de la concertation.

Étape 2 : dossier de création de zac
La collectivité publique élabore puis approuve un dossier de création de ZAC qui fixe principalement le périmètre de l'opération, les grands principes d'organisation spatiale du projet et le programme prévisionnel des constructions.
Le dossier de création comprend une étude d'impact.
A l'issue de l'approbation, la collectivité décide de réaliser elle-même l'opération ou de la faire réaliser par une société publique ou privée d'aménagement dans le cadre d'une concession d'aménagement.

Étape 3 : dossier de réalisation de zac
Le dossier de réalisation de la ZAC définit de manière précise:
. Le programme des constructions et des équipements publics,
. Le bilan financier de l'opération.
Cette étape s'appuie sur la réalisation d'un plan d'aménagement détaillé.

Étape 4 : exécution de la zac
Une fois l'ensemble des procédures administratives achevées, les travaux d'aménagement et d'équipement de la zone peuvent être engagés.

La vocation de ce secteur est maintenant reconnue et reprise dans les études du Schema de Cohérence Territorial du Bassin de Thau et dans le futur Plan Local d'Urbanisme de Poussan.

La mairie vient de mandater un bureau d'études spécialisé dans l'urbanisme, le cabinet Garcia-Diaz, pour envisager l'aménagement de ce nouveau quartier.

Le 5 décembre 2012 une première réunion d'information à présenté aux propriétaires des parcelles, les grandes lignes de l'opération d'aménagement, dans le cadre de la création d'une Zone d'Aménagement Concerté sur ce secteur.
D'autres réunions de travail ciblant en particulier les commerçants, le milieu associatif, les riverains, le public en général suivront dans l'année 2013 pour animer la concertation publique et alimenter le travail de l'urbaniste.

Une commissison du conseil municipal a été créée pour l'élaboration de ce projet essentiel pour accueillir le développement de l'habitat et des services de Poussan pour au moins les 15 prochaines années.

Voyage des jeunes

Tous les ans la Mairie de Poussan offre un voyage aux jeunes gens qui ont fêtés leur 18ème anniversaire dans l'année. Depuis 2001, 500 jeunes venant d'atteindre leur majorité ont pu profiter d'une semaine de détente sous des cieux ensoleillés : Port-Aventura, Baléares, Maroc...

Cette année 40 garçons et filles accompagnés de 5 élus du Conseil Municipal sont partis à destination de Palma de Majorque du 27 au 31 août. Ils ont profité d'une excellente organisation de Verdié voyage et d'un accueil au top de Ninfa Tours.

Au programme : découverte de Palma, Porto Cristo, grottes de Hams, détente à la piscine ou à la plage... Avec une météo au beau fixe et une bonne ambiance le séjour paru trop court pour les participants.

Expositions

Excellent bilan de fréquentation et grand succès pour les expositions de 2012, qui ont attiré un public de connaisseur au foyer des campagnes.

La saison a débuté au mois d'avril avec les figures énigmatiques d'Alain Zarouati, suivies par un voyage new-yorkais proposé par Maxime Lhermet. La splendide collection Cervera de Paul Fougeron a attiré les passionnés pour une immersion dans son oeuvre mystérieuse et exotique. En septembre, Arantxa Tejedor a cloturé la saison 2012 en présentant ses paysages minéraux.

La fréquentation de l'année tourne autour de 4 000 visiteurs dont 1 500 élèves des écoles maternelles et élémentaires de Poussan, ainsi que les touts petits de la crèche. Les visites scolaires sont généralement commentées par les artistes eux-même, qui transmettent avec beaucoup de générosité aux enfants les émois et les difficultés de la création artistique. La saison 2013, en cours de bouclage apportera encore son lot d'émotion à partir d'avril prochain.

Tribune d'expression des Élus de la liste Poussan Autrement

Les élus de la liste Poussan Autrement ne nous ont pas envoyé leur texte.

EMPLACEMENT RÉSERVÉ

SANTÉ

Dépistage du cancer du sein

La précocité du dépistage augmente considérablement les chances de guérison, le mammobile passe régulièrement sur la commune et propose ses services gratuitement aux femmes dès 40 ans.

Aujourd'hui le cancer du sein concerne 1 femme sur 8 !

Plus un cancer du sein est détecté tôt, plus les chances de guérison sont importantes.
Grâce au dépistage précoce, la moitié des cancers du sein sont décelés alors qu'ils mesurent moins de 2 cm !

Ce niveau de détection permet d'atteindre de très hauts taux de guérison tout en réduisant considérablement l'agressivité des traitements appliqués. Il est donc important de vous informer sur le cancer du sein car cela peut vous sauver la vie.

La mise en place de ce dépistage constitue certainement un progrès important dans le dépistage précoce et la prise en charge des cancers du sein en France.

D'après les données fournies par l'ANAES (Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé), les premiers essais randomisés de dépistage ont montré que la mammographie pratiquée tous les 2 ans permet de réduire de l'ordre de 30 % la mortalité spécifique des femmes de 50 à 69 ans, après 7 à 13 ans de suivi.

Vous n'êtes pas sans ignorer l'impact désastreux du cancer du sein au niveau de la population féminine.

Au cours de l'année 2011, plus de 53 000 femmes ont développé un cancer du sein dans notre pays.
Cette maladie tue et tue encore beaucoup : près de 35 femmes en meurent chaque jour en France, c'est trois fois plus que les morts sur la route.

Dans le cadre de sa politique sociale, le Conseil Municipal a décidé depuis de nombreuses années de s'investir dans la lutte contre ce fléau pour le mieux-être de ses administrées. Le dépistage du cancer du sein financé par les caisses d'assurance maladie (CPAM, Mutuelles, MSA…) concerne les femmes de 50 à 74 ans.
La Commune participe à la prise en charge financière du dépistage du cancer du sein pour toutes les femmes à partir de 40 ans. Le Mammobile vient régulièrement à Poussan, place de la Mairie, et vous propose un dépistage gratuit.

La réalisation des examens mammographiques (radiographies des seins) est effectuée par des professionnelles compétentes, l'interprétation de ces mêmes examens est réalisée par des médecins radiologues confirmés et spécialisés dans les maladies du sein.

Saisissez la chance qui vous est offerte, et n'oubliez pas que plus le cancer sera détecté précocement, plus les chances de guérison seront grandes.

La valeur du dépistage au travers des témoignages de femmes «sauvées» est la preuve réelle de l'efficacité dans la prise en charge de la population des femmes dès 40 ans.

Dans l'Hérault, 150 000 invitations à se faire dépister sont envoyées tous les 2 ans, 45 000 mammographies sont réalisées par an et 400 cancers sont détectés.

Une fois la convocation reçue, vous vous rendez au mammobile sans prendre rendez vous. L'examen dure environ 15 minutes.
N'oubliez pas de vous munir de votre convocation et de votre carte vitale.

Même sans invitation, vous pouvez bénéficier du dépistage du cancer du sein. Pour cela, il vous suffit de vous munir de vos pièces d'identité et d'assurance sociale.

La mammographie de dépistage doit être renouvelée tous les 18 à 24 mois.

Jumelage avec Larciano

En décembre dernier, les Conseils Municipaux de Poussan et de Larciano en Toscane ont votés pour instaurer un jumelage entre les deux communes.

Depuis plus de 20 ans, des échanges entre les collèges de Poussan et Larciano (Italie) se sont mis en place dans le cadre du projet «Comenius ». En 2011, à l'invitation de la Municipalité de Larciano, une délégation Poussannaise composée d'élus et d'enseignants s'est rendue à la découverte de cette partie de la Toscane.

Larciano est une commune de la province de Pistoia dans la région Toscane en Italie. Ses habitants sont appelés les larcianesi. La ville s'étend sur 24,9 km² et compte 6 392 habitants depuis 2010. Larciano est située à 7 km au Sud-Est de Monsummano Terme la plus grande ville aux alentours, elle est située dans un triangle entre Florence, Lucca et Pise.

La venue des élèves Larcianesi du 18 au 23 mars 2013 pourrait être l'occasion d'inviter les élus et enseignants référents afin d'officialiser le jumelage entre nos deux villes.

Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place une association – loi 1901 pour faire fructifier les relations entre nos deux cités.

Toute personne qui souhaiterait s'impliquer dans cette démarche peut contacter M. Guy Rive en Mairie de Poussan.

Le jumelage repose sur un double engagement : celui de la collectivité mais aussi celui des habitants. Le jumelage n'atteindrait pas son but s'il limitait ses ambitions et son mode de fonctionnement à la seule initiative des élus.

L'intérêt des actes de jumelage stimule l'émergence d'une citoyenneté européenne active et sensibilise chacun à la diversité culturelle et linguistique.
Les activités de jumelage doivent s'ancrer dans la réalité quotidienne de tous les habitants

Recensement

La population de Poussan a été recensée en 2012

Populations légale de la commune
Les populations légales 2010 entrent en vigueur le 1er janvier 2013 :
Population municipale : 5 224
Population comptée à part : 48
Population totale : 5 272

Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées exhaustivement tous les cinq ans par roulement, sous la tutelle de l'INSEE. La méthode retenue consiste à produire chaque année, pour chaque commune, une population prenant effet juridique le 1er janvier suivant mais calculée en se référant à l'année du milieu des cinq années écoulées. L'année de référence étant prise au milieu du cycle de 5 ans cela explique le décalage de 2/3 ans dans le chiffre de référence pour la population légale : le chiffre officiel de 2013 est calculée par rapport à 2010.

Les populations légales sont donc actualisées chaque année. Tous les ans l'INSEE publie par décret officiel la population légale de la commune. Pour l'établir, l'Insee dispose des informations collectées à l'occasion des enquêtes de recensement et de données non nominatives issues de sources administratives.
Ces sources administratives sont utilisées pour actualiser les chiffres de population légale des communes de moins de 10 000 habitants entre deux enquêtes de recensement.

En 2012 un recensement complet a été effectué sur Poussan. La population totale recensée est de **5811** personnes. Ces résultats serviront de base de calcul pour les prochaines populations légales.
Source : INSEE

Évolution de la population légale de Poussan

1881	1 958	**1975**	2 103
1891	2 055	**1982**	2 728
1901	2 416	**1990**	3 528
1911	2 046	**1999**	4 112
1921	2 067	**2006**	4 633
1931	1 911	**2007**	4 644
1936	1 753	**2008**	4 892
1954	1 568	**2009**	4 955
1962	1 625	**2010**	5 224
1968	1 894		

Anniversaire

Maria Guiral a fêté ses cent ans le 1er octobre 2012

Maria Guiral est née le 1er octobre 1912 à Saint-Côme d'Olt, près d'Espalion, en Aveyron. Elle a commencé à travailler à l'âge de 10 ans. En 1952, elle ouvre une boulangerie rue Eugène Lisbonne qu'elle tiendra pendant 21 ans.

En 1952, Pierre Séguy était alors Maire de Poussan, et le centre de Poussan comptait beaucoup de petits commerces : 4 ou 5 épiceries, une crémerie, une laiterie… Mme Guiral a eu 6 enfants, 8 petits enfants et a maintenant 6 arrière petits enfants dons l'aîné a déjà 21 ans. Elle a connu deux guerres mondiales et certains de ses enfants ont combattu en Algérie.

« *Dans ma jeunesse, il n'y avait pas d'école maternelle, on entrait à l'école communale à 5 ans. Je me souviens que la première chose que je voyais en y entrant c'était un texte écrit au tableau noir : la France est notre mère, notre patrie, on doit donner sa vie pour elle.* » se souvient Maria qui se déclare aujourd'hui tout aussi patriote qu'en 1917.

Travaux

La mairie se refait une beauté

Exposée aux intempéries et à la pollution urbaine, la façade était en mauvais état. La municipalité a donc décidé son nettoyage.

Le chantier exécuté par l'entreprise Ciel Vert a eu lieu début décembre et a duré trois jours.

Le procédé appliqué pour nettoyer la façade est L'hydrogommage. C'est un type de gommage doux et écologique qui permet de nettoyer les façades souillées. Ce procédé, qui respecte le support traité, s'appuie sur l'utilisation d'une poudre minérale d'origine naturelle projetée à très basse pression.
La façade a ainsi retrouvé sa beauté originelle sans subir de dégradation.

Trottoir de la rue Jean Fabre

Un trottoir a été créé sur la partie gauche de la rue Jean Fabre en montant vers la place de la Vierge. Réalisé en béton désactivé, il est en harmonie avec celui de l'avenue de Bédarieux. Ces travaux ont permis également de faire passer le réseau de pluvial en souterrain.

Voirie avenue de la gare et route de Gigean

Des travaux ont été réalisés par le Conseil Général pour prolonger le trottoir du lotissement Pradès jusqu'à l'entrée de la zone des Trouyaux. La Mairie prend en charge la mise en place de l'éclairage public et du mobilier urbain.

Précédemment, des aménagements ont aussi été apportés au niveau du jardin d'enfant de l'avenue de la gare : création d'un parking, d'un plateau traversant en direction du lotissement de la gare et du début de la piste cyclable vers Montbazin. Ces travaux ont été négociés avec le Conseil Général dans le cadre de la construction de la piste cyclable et du parking de la Gare.

Emploi

Une jeune poussannaise inaugure les contrats d'avenir.

Le 15 novembre 2012, Charlotte Mazel, jeune poussannaise en recherche d'emploi signe à Montpellier le premier contrat d'avenir en présence de Benoît Hamon.

Le ministre délégué chargé de l'économie sociale et solidaire, en visite dans la région pour promouvoir ce nouveau dispositif d'accès à l'emploi a parrainé la jeune poussannaise pour la signature de son contrat avec Familles rurales de l'Hérault comme animatrice petite enfance.

A la recherche d'un emploi depuis 2011, elle a bénéficié du soutien et de l'aide de la Mission Locale d'Insertion du Bassin de Thau et de son antenne de Poussan. Ce contrat emploi d'avenir lui permettra d'acquérir de l'expérience auprès du jeune public et de préparer le concours d'auxiliaire de puériculture.

UN HIVER À POUSSAN

CALENDRIER DES ANIMATIONS DE JANVIER À MARS 2013

Janvier 2013

ANCIENS COMBATTANTS
Samedi 19 janvier
Restaurant municipal
Vœux du Président et galette des Rois

BILLARD
Samedi 19 Janvier de 9h à 22h
Salle Jean THERON
Rencontre cadre R1
Contact : 04 67 78 28 53

BAL COUNTRY
Dimanche 20 janvier 19h
Foyer des campagnes
Manifestation organisée par Country Chris-Cross
Contact : 06 03 03 42 17

GALETTE MUSICALE
Vendredi 25 janvier 20h
Salle de spectacle Paul VILALTE
Organisée par la MJC de POUSSAN
Tél. 04 67 78 21 26

THÉÂTRE
Samedi 26 janvier 21h
Salle de spectacle Paul VILALTE
La Cie du Strapontin accueille Why notes
« Why notes 3° mi-temps »
entrée : 7 et 5 €
Renseignement réservation : 04 67 18 16 24
compagniedustrapontin@hotmail.fr

ELECTION DE MISS POUSSAN 2013
Samedi 26 janvier 20h
Gymnase des Baux
Organisée par le service culturel de la Mairie de Poussan
Tél. 04 67 18 35 94 - culture@ville-poussan.fr

CINEMA
Jeudi 31 janvier à 14h30
Salle de spectacle MJC
Organisé par CCAS Mairie de Poussan
Entrée : 3,50 €

Février 2013

SOIRÉE JEUNE TALENT
Vendredi 1er février 20h
Salle de spectacle Paul VILALTE
Organisée par la MJC de POUSSAN
Tél. 04 67 78 21 26

BILLARD
Samedi 9 février de 9h à 22h
Salle Jean THERON
Rencontre libre
Contact : 04 67 78 28 53

ANCIENS COMBATTANTS
Samedi 9 février
Assemblée Générale UNC Poussan – Bouzigues – Loupian
à 9h30 au Mikenez à Poussan

CARNAVAL DE POUSSAN

Samedi 9 février
cérémonie d'ouverture
Foyer des campagnes 18h

Dimanche 10 février
cavalcade
Départ coopérative 14h

Lundi 11 février
Bals au foyer des campagnes
Bal enfants 18h
Bal adultes 21h

Mardi 12 février
18h branle de la chemise des enfants, place de la mairie, Suivi de la dance du chevalet au foyer des campagnes
21h branle de la chemise des adultes, halles de Poussan, suivi du chevalet au foyer des campagnes

Mercredi 13 février
18h jugement de paillasse halles de Poussan par la Cie du strapontin, suivi de sa crémation au jardin public et de l'apéritif de clôture au foyer des campagnes

BILLARD
Samedi 16 février de 9h à 22h
Salle Jean THERON
Rencontre 3 bandes R1 R2
Contact : 04 67 78 28 53

THÉÂTRE
Samedi 16 février 21h
Salle de spectacle Paul VILALTE
La Cie du Strapontin accueille Philippe Reyné
« Mr Malaussène au théâtre »
entrée : 7 et 5 €
Renseignement réservation : 04 67 18 16 24
compagniedustrapontin@hotmail.fr

LOTO
Samedi 16 février
Foyer des campagnes
Loto de l'école élémentaire les baux

CINEMA
Jeudi 28 Février à 14h30
Salle de spectacle MJC
Organisé par CCAS Mairie de Poussan
Entrée : 3,50 €

Mars 2013

THÉÂTRE
Samedi 16 février 21h
Salle de spectacle Paul VILALTE
La Cie du Strapontin accueille la Cie la pièce montée
« le songe d'une nuit d'été »
entrée : 7 et 5 €
Renseignement réservation : 04 67 18 16 24
compagniedustrapontin@hotmail.fr

BAL COUNTRY
Samedi 9 et dimanche 10 mars 19h
Foyer des campagnes
Manifestation organisée par Country Chris-Cross
Contact : 06 03 03 42 17

SOIRÉE JAPON
vendredi 22 mars 20h
Salle de spectacle Paul VILALTE
Organisée par la MJC de POUSSAN
Tél. 04 67 78 21 26

CINEMA
Jeudi 28 mars à 14h30
Salle de spectacle MJC
Organisé par CCAS Mairie de Poussan
Entrée : 3,50 €

BRADERIE ESPOIR POUR UN ENFANT
Jeudi 28 et vendredi 29 mars 9h/18h
Foyer des campagnes